

Deux paillotes ouvertes cet été aux Sablettes

SAISON Deux des trois établissements du parc Fernand-Braudel ont été attribués. Dans l'urgence, ils ont ouvert leurs portes dès le week-end dernier

Sous les cumulus de juin, la saison a mis du temps à se dessiner cette année. Le soleil a finalement attendu le feu vert du calendrier pour se mettre en chauffe. À moins qu'il n'ait simplement souhaité réserver ses largesses UVA et UVB aux clients des paillotes des Sablettes, qui ont finalement ouvert leurs portes... ce week-end.

« Nous avons eu les clés à la mi-juin. Dès lors, ç'a été un sprint pour remettre le bâtiment en état et ouvrir dès que possible » expliquent Gilbert « Roger » Mendes et Fodil Laameche, associés à la tête du Tahiti Plage (ex-Nomade).

« Ne pas matraquer le client »

Un sprint avec son lot d'obstacles. « Nous bénéficions des concessions jusqu'en octobre, fait observer Virginie Scaténa, gérante du Tropéa. Il a donc fallu trouver l'équilibre entre un investissement qui peut être à court terme et la volonté d'offrir un produit de qualité. »

Un équilibre visiblement atteint par des restaurateurs qui ont mis toute leur expérience dans la

balance. La mère de Virginie Scaténa est ainsi à la tête du Miramar, aux Sablettes, depuis une vingtaine d'années, tandis que « Roger » Mendes a successivement tenu les bars seynois « Le Florida » et « La Marine », ainsi que le restaurant « La Cave » à Ollioules. Ces attributions, après passage en commission, paraissent donc tout à fait cohérentes. En incluant les gérants, les deux établissements emploient huit personnes.

Le Tahiti Plage propose une restauration classique, grillades, moules frites, salades, etc. sous les canics. Plus « tendance », le Tropéa est plus spécialisé dans de belles salades, ainsi que dans de nombreux cocktails, à base de champagne notamment. Bien sûr, les glaces et les boissons fraîches se trouvent aux deux enseignes, qui ont en commun la passion du lieu et la volonté de « ne pas matraquer, financièrement parlant, les clients sous prétexte qu'on est au bord de mer ».

Un regret, un espoir

Les deux établissements partagent le même regret :



Après une saison complète sans ouverture l'an passé, les Seynois et les estivants pourront retrouver cet été le bonheur simple de siroter une boisson fraîche à la terrasse d'une paillote de la plage des Sablettes.

l'absence de matelas. « Nous sommes constamment sollicités à ce sujet, les gens sont déçus que

nous ne puissions leur proposer ce service », remarque Fodil Laameche. Une doléance qui ne pourra

être satisfaite cet été, car les plages privées relèvent du domaine public maritime, contrairement aux paillotes municipales. Un espoir commun est également caressé par les restaurateurs : « Nous avons demandé la fermeture tardive, afin de faire vivre les lieux jusqu'à trois heures du matin » confie Virginie Scaténa.

De nombreuses animations sont prévues au sein des restaurants : salsa, DJ's, musique lounge, soirées à thème, etc.

Le Tropéa (du nom du « Saint-Tropez calabrais ») et le Tahiti Plage ont déjà pu mesurer avec satisfaction la popularité du lieu, à l'occasion d'un week-end d'affluence, marqué notamment par la fête de

la musique. Le monde attirant le monde, ces deux ouvertures s'annoncent comme une bonne nouvelle entre Saint-Elme et les Sablettes, permettant de donner un peu plus de vie à ce quartier star des noctambules estivaux. Une fois l'automne venu, il sera temps pour la Ville de relancer une procédure d'attribution des établissements à long terme. Les tenanciers qui ont relevé le défi d'ouvrir leurs portes dans de si brefs délais sont « naturellement, d'ores et déjà candidats ».

PHILIPPE ZAMARI

Savoir +

■ Le Tropéa 04.94.87.30.77.
Tahiti plage 06.09.94.10.33.



Les équipes du Tropéa et du Tahiti Plage ont œuvré dans l'urgence afin de pouvoir ouvrir leurs établissements aux premières heures de l'été.



(Photos Laurent Martinat)